

IRIS Sup' pour les professionnels

Les professionnels (salariés d'entreprises, d'associations, d'ONG, consultants ou fonctionnaires) évoluent de plus en plus souvent dans un environnement mondialisé et éprouvent le besoin d'acquérir de nouvelles compétences pour faire face à des problématiques internationales qui s'imposent dans leur quotidien ou pour se réorienter. Pour répondre à cette demande, IRIS Sup' a mis en place une offre de formations qui répond à différents besoins.



Panorama de l'offre

DES FORMATIONS DIPLÔMANTES EN PRÉSENTIEL : ROMPRE AVEC LE QUOTIDIEN

IRIS Sup' a toujours, depuis son ouverture en 2002, favorisé une diversité d'origines académiques, géographiques et professionnelles au sein de ses promotions. Chaque année, des professionnels ou des demandeurs d'emploi suivent ainsi les parcours proposés par l'école avec les étudiants en formation initiale. L'organisation des cours sur deux jours facilite cette mixité.

— Voir pages 8 à 29

DES FORMATIONS DIPLÔMANTES EN E-LEARNING : L'IRIS HORS LES MURS

Pour répondre à la demande de nombreux professionnels, exerçant en France ou à l'étranger, qui ne pouvaient se libérer pour suivre un cursus en présentiel, IRIS Sup' propose, depuis 2012, la plupart de ses formations en e-learning : la première année (Relations internationales), deux parcours du titre ASI (Géopolitique et prospective et Défense, sécurité et gestion de crise), ainsi que la formation Manager de programmes internationaux – Humanitaire et Développement.

— Voir pages 38 à 44

DES FORMATIONS COURTES OU SUR MESURE : CIBLER DES COMPÉTENCES

Depuis plus de 15 ans, l'IRIS, association reconnue d'utilité publique, met son expertise et ses capacités d'analyse au service de salariés en organisant tout au long de l'année des cycles de conférences pour développer sa capacité d'analyse et débattre avec des experts.

Des formations courtes permettant d'acquérir rapidement des compétences sont organisées en soirée. Des formations sur mesure peuvent être organisées à la demande d'organisations.

— Voir page 45

LA VALIDATION DES ACQUIS

Reprendre ses études

La VAPP (Validation des acquis professionnels et personnels)

Le principe du dispositif est de reconnaître les acquis de l'expérience pour accéder à une formation lorsqu'on ne dispose pas des diplômes requis.

Conditions : une expérience personnelle et/ou professionnelle (minimum 3 ans) idéalement en rapport avec le diplôme visé.

Procédure VAPP

Téléchargez sur le site de l'école la demande d'accès dérogatoire à IRIS Sup' et remplissez-la avec soin. Détaillez vos missions, insistez sur celles qui sont en lien avec la formation visée. Il faut que nous puissions évaluer vos chances de réussir dans la formation.

Faire reconnaître ses compétences

La VAE (Validation des acquis de l'expérience)

La VAE permet une validation de tous les acquis de l'expérience pour l'obtention de tout ou partie d'un diplôme (Loi de modernisation sociale avril 2002, décret du 19 août 2013, loi du 8 août 2016).

Conditions : l'exercice, continu ou non, pendant une durée cumulée d'au moins un an, d'activité professionnelle salariée ou non, de bénévolat ou de volontariat. L'expérience doit être en rapport avec la certification visée.

CONTACT



SAFIR MIMENE
Référent formation professionnelle :
- dossiers de financement
- VAE
- formations sur mesure
mimene@iris-france-org
+33 (0)1 53 27 60 79

Procédure VAE

— Étape 1 : demande de recevabilité. Le/la candidat(e) doit remplir le document Cerfa n° 12818*02 téléchargeable, avec sa notice explicative, sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R10282 et le renvoyer avec les pièces demandées.

— Étape 2 : une commission pédagogique donne un avis favorable ou défavorable sur la demande de recevabilité, vérifie que la certification visée s'inscrit bien dans le parcours professionnel et atteste que l'expérience du candidat ouvre droit à une VAE pour le titre visé.

— Étape 3 : les admis reçoivent le dossier Parcours et preuves, ainsi qu'un contrat à la validation des acquis de l'expérience. Un accompagnement est proposé pour la constitution et la rédaction du dossier de VAE. Il est facultatif.

— Étape 4 : le jury VAE constitué de professionnels étudie et évalue le dossier de preuves, début novembre.

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE



Des formations courtes ou sur mesure

L'IRIS propose des cycles de formations courtes, ciblées sur des secteurs et des compétences précises, dispensées en séances le soir ou sur plusieurs jours. Il est également possible d'organiser des conférences (pour des assemblées générales, des réunions de directeurs internationaux, etc.) ou des formations entièrement sur mesure.

ENJEUX GÉOSTRATÉGIQUE DE L'ÉNERGIE

L'OBJECTIF

L'énergie est le principal moteur des économies mondialisées : transport, production d'électricité, industrie, ces secteurs en dépendent au premier chef, plaçant l'énergie, et particulièrement les hydrocarbures, au centre d'importants rapports de force internationaux. L'objectif de cette formation est d'étudier les enjeux géopolitiques liés au fonctionnement et aux évolutions majeures du secteur énergétique, des rapports de force pesant sur le pétrole au niveau mondial à la sécurité énergétique de l'Union européenne, en passant par la prise en compte du paramètre climatique au sein des politiques des États.

LE PROGRAMME

- Le pétrole au cœur des rapports de force mondiaux
- Charbon, gaz naturel et gaz de schiste : enjeux et perspectives
- Les enjeux géopolitiques de la filière nucléaire
- Les énergies renouvelables : entre ambitions et réalités
- Changement climatique : quel impact pour la régulation internationale ?
- Quel rôle pour le Moyen-Orient dans la géopolitique des hydrocarbures ?
- Quelles politique et sécurité énergétiques pour l'Union européenne ?
- Amériques : vers l'indépendance énergétique ?
- Asie et Océanie : les conséquences économiques et géopolitiques des appétits énergétiques de la Chine et de l'Inde
- Stratégie gazière de la Russie en Europe
- Atelier prospective 1 & 2

LE RYTHME

12 séances de 1h30, le mercredi soir de 18h30 à 20h, de mars à juin (sauf vacances scolaires).

LE COÛT

Particulier adhérent à l'IRIS : 600 € (non adhérent : 800 €)
 Entreprise adhérente à l'IRIS : 1 200 € (non adhérente : 1 350 €)

SOUS LA COORDINATION DE



BASTIEN ALEX, chercheur à l'IRIS, responsable du programme Climat, énergie et sécurité. Il codirige l'Observatoire géopolitique des enjeux des changements climatiques en termes de sécurité et de défense, projet financé par le ministère de la Défense.



LUCA BACCARINI, chercheur associé à l'IRIS, spécialiste dans le domaine des marchés de l'énergie et de la finance. Riche d'une expérience professionnelle de plus de 20 ans sur les marchés financiers, il travaille actuellement au sein de la direction financière d'une grande compagnie pétro-gazière internationale.

STRATÉGIE ET OUTILS DE PLAIDOYER

L'OBJECTIF

À partir d'une analyse, le plaidoyer vise un objectif de changement de politique, de normes ou de pratique. S'appuyant sur de nombreux exemples vécus, des exercices de mise en situation et des travaux de groupes, cette formation vise à donner les clés aux professionnels afin d'identifier des opportunités de plaidoyer au sein de leur structure et de mettre en œuvre des opérations de plaidoyer simples et locales.

LES COMPÉTENCES VISÉES

- Compréhension des étapes du processus de plaidoyer en vue d'un changement politique, de normes ou de pratiques.
 - Formulation d'objectifs de plaidoyer.
 - Connaissance et utilisation des outils d'influence pour chaque cible.
- Un certificat récapitulant les compétences évaluées est remis aux candidats qui satisfont aux exigences requises.

LE PROGRAMME

- Historique, succès du plaidoyer et ses différentes approches
- Analyser le contexte et identifier le problème
- Déterminer les objectifs par cibles
- Identifier les acteurs concernés par sa problématique
- Conférence sur une campagne
- Communication, lobby et mobilisation citoyenne
- Le laboratoire de campagne - Élaborer sa stratégie et ses messages
- Présentation de la stratégie globale, monitoring et évaluation
- Media training

LE RYTHME

8 séances de 2 h le jeudi de 18h à 20h d'octobre à janvier et 1 séance de 4 h pour le media training.

La formation peut, sur demande et sous réserve d'un effectif suffisant, être organisée sur trois jours.

LE COÛT

Particulier adhérent à l'IRIS : 1 250 € (non adhérent : 1 450 €)
 Association / ONG adhérente : 2 000 € (non adhérente : 2 200 €)

FORMATION ASSURÉE PAR



NATHALIE ERNOULT, responsable des bureaux régionaux (Japon, Chine, Afrique du Sud, Kenya et Brésil) et de l'Afrique francophone de la Campagne d'accès aux médicaments essentiels de Médecins sans frontières (MSF). Ancienne vice-présidente d'Action contre la faim.



BRUNO RIVALAN, responsable de la mobilisation des ressources et des partenariats au sein de la Global Financing Facility for Women, Children and Adolescents, bureau de Paris de la Banque mondiale.